Décision 16-DCC-51 du 04 avril 2016

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Bebo Développement et Martin Distribution par la société Système U Centrale Régionale Est aux côtés de M. Fabrice Wagner

Posted on: 20 avril 2016 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Monsieur Fabrice Wagner et Système U Centrale Régionale Est
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	SAS Bebo Développement et SAS Martin Distribution

Lire

le texte intégral de la décision
89.22 Ko